

AMNESTY INTERNATIONAL
Index AI: NWS 11/47/95 - ÉFAI -

NOUVELLES HEBDOMADAIRES
Informations à l'attention du public

6 mars 1995

CAMBODGE

Les gouvernements donateurs devraient chercher à obtenir des garanties en matière de droits de l'homme

Index AI: ASA 23/WU 02/95

Embargo: 14 mars 1995

Paris. Les gouvernements donateurs devraient mettre à profit la Conférence internationale pour la reconstruction du Cambodge (CIRC) – qui s'est ouverte aujourd'hui à Paris – pour exercer des pressions en faveur d'une amélioration de la situation des droits de l'homme au Cambodge, qui se détériore.

« Au cours des dix-huit derniers mois, le gouvernement du Cambodge a progressive-ment dilapidé les acquis en matière de droits de l'homme dont il avait hérité à la suite de la période sous tutelle des Nations unies », a déclaré aujourd'hui Amnesty International en publiant un rapport sur la détérioration des libertés et des droits fondamentaux dans ce pays.

L'Organisation, qui ne se prononce ni pour ni contre l'imposition de sanctions économiques, souhaite que la question des droits de l'homme – aussi bien les problèmes que les solutions – figure à l'ordre du jour des discussions qui auront lieu durant la conférence.

Pour Amnesty International, « les gouvernements donateurs réunis à Paris aujourd'hui, devraient prendre conscience des graves problèmes des droits de l'homme au Cambodge et mettre à profit leurs relations avec les autorités cambodgiennes pour les inciter à mieux protéger ces droits ».

L'Organisation espère qu'en publiant son rapport sur ce pays elle sensibilisera la communauté internationale aux dangers de la passivité. Le fait que le gouvernement ne traduit pas en justice ceux qui abusent de leurs pouvoirs favorise la poursuite des violations et menace le rétablissement, encore fragile, de la société civile cambodgienne.

« Le gouvernement se montre de plus en plus intolérant face aux critiques et à une opposition politique légitime, et cette attitude a parfois des conséquences tragiques pour des journalistes, des rédacteurs en chef, des défenseurs des droits de l'homme et des hommes politiques au franc-parler », a déclaré l'Organisation. « Parallèlement, la minorité vietnamienne du Cambodge vit dans la peur d'être victime d'attaques et de discrimination. »

Depuis que le nouveau gouvernement est entré en fonction en 1993, Amnesty International s'est rendue deux fois au Cambodge pour mener des enquêtes et discuter avec des responsables politiques des préoccupations de l'Organisation en matière de

droits de l'homme. Un de ses principaux sujets d'inquiétude concerne l'absence de volonté du gouvernement qui ne fait rien pour traduire en justice les responsables de violations des droits fondamentaux.

« Des personnes armées et portant un uniforme parviennent à terroriser la population civile, tandis que les enquêtes officielles qui sont menées sur les violations des droits de l'homme perpétrées par des militaires semblent conçues pour dissimuler plutôt que révéler la vérité », a déclaré Amnesty International.

Par exemple, l'Organisation est en possession d'éléments tendant à prouver que des soldats de l'unité S-91 des Forces armées royales du Cambodge (FARC), dans la province de Battambang, ont enlevé, détenu illégalement, dépouillé, violé et tué un grand nombre de civils et ce, impunément.

L'histoire de Yam Mouern – un agriculteur de vingt-neuf ans qui, en juin 1994, n'a pu s'échapper d'un centre de détention secret que parce qu'il a été blessé par l'explosion d'une mine – illustre celles de dizaines d'autres personnes, dont la plupart ont été tuées par les membres de l'unité S-91. Yam Mouern a été enlevé par cette unité en 1993. Battu et menacé de mort, il a vu un autre prisonnier se faire abattre. Des villageois lui ont dit qu'il avait eu de la chance : la plupart des personnes capturées comme lui ont été immédiatement exécutées. Enrôlé contre son gré, Yam Mouern a été contraint à poser des mines terrestres, dont l'une a explosé. Il a perdu les deux bras et l'usage d'un œil.

« Bien qu'ils soient en possession d'éléments probants sur les activités meurtrières de l'unité S-91, les policiers locaux semblent aussi terrorisés que le reste de la population, et ils n'ont procédé à aucune arrestation », a ajouté Amnesty International. « Cette passivité s'explique également par les liens que cette unité entretient avec de hauts responsables de l'appareil militaire provincial et les sphères supérieures du gouvernement. »

Le gouvernement royal du Cambodge a accédé au pouvoir en septembre 1993, à l'issue des élections organisées par l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). Le mandat de cette dernière avait été accepté en octobre 1991, au moment où les quatre factions rivales combattant dans le pays avaient signé un accord de paix à Paris. Pendant la durée du mandat de l'APRONUC, le Cambodge a signé la plupart des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, des organisations locales de défense de ces droits se sont constituées et plusieurs journaux indépendants ont vu le jour.

Depuis le départ de l'APRONUC, le gouvernement cambodgien a interdit plusieurs journaux publiant des articles critiques à l'égard de la politique officielle. En outre, des journalistes ont été la cible de menaces de mort. Deux d'entre eux ont d'ailleurs été tués au cours des derniers mois de l'année 1994.

Le journal Samleng Yuvachen Khmer (Voix de la jeunesse khmère) a publié, lorsque son

rédacteur en chef était Nuon Chan, plusieurs articles sur des membres du gouvernement qui auraient été impliqués dans des affaires de corruption. En septembre 1994, Nuon Chan a été tué par des motards qui l'ont abattu de deux balles dans le dos. Chan Dara, un journaliste âgé de vingt-neuf ans, a été tué de la même manière, après avoir effectué des recherches pour un article sur la participation de militaires au commerce du bois.

En février 1995, le nouveau rédacteur en chef de Samleng Yuvachen Khmer a été condamné à une année d'emprisonnement suite à la publication d'un article dans son journal.

Le rapport d'Amnesty International sur le Cambodge traite également d'atteintes aux droits fondamentaux perpétrées par le groupe armé d'opposition Partie du Kampuchea démocratique (PKD), plus connu sous le nom de Khmers rouges. Les graves exactions commises par des membres de la PKD, dont des homicides délibérés et arbitraires et des expulsions, se poursuivent.

L'Organisation condamne sans réserve les exactions de l'opposition et exhorte la PKD à respecter le droit humanitaire international. Cependant, les atteintes aux droits fondamentaux imputables aux entités non gouvernementales ne sauraient être utilisées pour justifier les violations des droits de l'homme commises par les gouvernements I